



La Brigade de Protection Animale

Les vigies de la maltraitance animale



Alors que la société est de plus en plus sensible à la cause animale, policiers et gendarmes sont bien souvent démunis face aux cas de maltraitance animale. Certains d'entre eux se sont regroupés dans des associations, comme la brigade de protection animale, pour mieux informer leurs collègues et faciliter leur travail.

Créée en octobre 2019, la brigade de protection animale (BPA) rassemble, moins d'un an et demi après sa création, presque 1 000 adhérents. La particularité de cette association est de compter parmi ses membres une majorité de fonctionnaires de police, de gendarmes et de policiers municipaux décidés à s'engager concrètement dans la lutte contre la maltraitance animale.

« Les membres des forces de sécurité représentent 90 % des adhérents, souligne Agathe, personnel administratif de la direction centrale de la police judiciaire. Lors de mon affectation à la direction territoriale de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine de 2018 à 2020, j'ai constaté que nombre de mes collègues sur le terrain ne savaient pas comment gérer un cas de maltraitance animale. La plupart du temps, ils appellent la fourrière, mais il faut savoir que celles-ci sont aujourd'hui saturées »

Face à ce constat, Agathe découvre l'existence d'associations particulièrement actives, comme la BPA, constituées essentiellement de policiers et de gendarmes.

La particularité de cette association est d'avoir tissé un véritable réseau national couvrant 93 % du territoire, au sein duquel les membres se communiquent systématiquement les signalements d'animaux maltraités ou abandonnés. Ils mettent ensuite des outils pédagogiques à la disposition des policiers et des gendarmes confrontés à cette situation, pour les aider à monter le dossier et les accompagner dans la procédure de retrait d'un animal maltraité.

« Nous allons même plus loin puisque nous nous investissons dans le placement de ces animaux en famille d'accueil ou d'adoption. Je me suis personnellement concentrée sur l'identification de familles d'accueil ou d'adoption potentielles. J'ai pu réaliser quelques co-voiturages pour transporter des animaux recueillis vers leur nouvelle famille. Cet aspect des choses est d'ailleurs essentiel dans la procédure. Nous nous sommes aperçus que le procureur était plus enclin à accorder le retrait de l'animal, lorsque le policier ou le gendarme avait effectué toutes les démarches avec l'association pour lui trouver une famille d'accueil ».

Au sein de cette association, Agathe a fait connaissance avec Guillaume, alors élève-officier à l'École nationale supérieure de la police (ENSP) de Cannes-Ecluses.

« Il souhaitait organiser une information auprès des élèves de sa promotion sur la maltraitance animale et sur les outils juridiques à disposition des forces de sécurité pour traiter ce type d'affaires.

Je l'ai rejoint dans cette aventure, et nous avons constitué une équipe d'intervenants, avec trois agents de la cellule anti-traffic de la société protectrice des animaux (SPA), dont deux sont d'anciens policiers et gendarmes. Après accord du directeur de l'école, nous sommes intervenus durant deux heures auprès de ces futurs officiers de police. Il s'agissait essentiellement de les informer sur les dispositions prévues par le Code pénal en matière de violences animales et sur l'aide que pouvait leur apporter le réseau BPA.

Leur expliquer par exemple que, face à cette situation, il était préférable de contacter directement une association comme la BPA, voire la cellule juridique anti-traffic de la SPA qui pouvait être d'une aide précieuse dans la procédure ».

Comme le souligne Agathe « le public est davantage sensible à la cause animale et de moins en moins tolérant face à ces violences ». Et la plupart du temps, ces affaires cachent bien d'autres infractions.

« La cellule anti-traffic de SPA nous alerte souvent sur le fait que derrière la plupart de ces violences, se cachent du trafic d'animaux ou de l'élevage illégal, du trafic de véhicules volés, du trafic de stupéfiants, du travail dissimulé voire de la violence intrafamiliale ». Un dernier point sur lequel les membres de l'association souhaitent alerter les forces de sécurité, c'est celui d'une corrélation entre violences intrafamiliales et violences animales.

« Le psychologue Philip Jaffé, élu au Comité des droits de l'enfance de l'Organisation des Nations unies, l'a notamment démontré dans une étude. Nous conseillons donc aux policiers et gendarmes d'avoir cela en tête quand ils sont face à un cas de maltraitance animale ».

Nathalie, brigadier de police de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération pari-sienne (DSPAP)

« J'ai véritablement commencé à m'intéresser à la législation sur la maltraitance animale en 2003. J'étais en gendarmerie à cette époque et il nous arrivait souvent de tomber sur des affaires de chevaux mal nourris, sans soin et sans abri. J'avais alors créé, pour la brigade de gendarmerie, un dossier sur les conditions de détention des chevaux et la législation en la matière, car il n'existait pas de support pour traiter ce type d'affaires.

J'ai découvert la BPA récemment et je me suis beaucoup impliquée dans le recueil des signalements de maltraitance. Je les reçois, m'assure de la véracité d'une infraction, monte un dossier incluant photos, vidéos et témoignages et je contacte en priorité les collègues bénévoles de la BPA sur le secteur pouvant traiter le dossier.

On m'a répondu plusieurs fois que tout ce qui était maltraitance animale ne les concernait pas et qu'il fallait voir avec la SPA. Il y a donc une méconnaissance réelle chez certains de nos collègues sur ces infractions qui relèvent du Code pénal. Mais on sent cependant que les choses évoluent aujourd'hui.

Quant à mon travail, je l'exerce de nuit et il faut reconnaître que je ne rencontre pas souvent ce type d'affaire. Par contre, il arrive fréquemment que mes collègues de jour y soient confrontés. Dans notre arrondissement, nous avons une enquête en cours sur trois chiens maltraités depuis des années. J'ai monté le dossier au sein de mon commissariat. Le maître a été interpellé et deux des chiens ont été retirés. Dans un sale état, ils sont actuellement pris en charge par la BPA. Je suis moi-même famille d'accueil pour l'association.

Il faut savoir qu'à Paris et dans la petite couronne, les affaires de maltraitance animale portent surtout sur les chiens catégorisés : beaucoup d'abandons, de chiens battus ou utilisés dans les combats clandestins, et de trafics de chiens volés organisés par des réseaux. Nous suivons actuellement une animalerie alimentée par un réseau important des chiens de l'Europe de l'Est. Les passeports des chiens sont falsifiés, les animaux ne sont pas vaccinés et dans un état lamentable. Nous arrivons à monter ce genre de dossiers quand on a des signalements, et nous prévenons les forces de l'ordre du secteur qui procèdent aux contrôles. Nous leur fournissons alors toute l'aide nécessaire pour les aider dans la procédure. Nous travaillons aussi en collaboration avec la cellule anti-traffic de la SPA et les douanes quand nous tombons sur des trafics.

Les signalements sont de plus en plus fréquents, car nos concitoyens sont de plus en plus sensibles à cette question. De nombreux collègues le sont également et me contactent souvent pour me demander ce qu'ils doivent faire sur ce type d'affaire. Créer une brigade animale officielle pourquoi pas ? Avec des référents sur lesquels les policiers ou les gendarmes pourraient s'appuyer. Au niveau de mon commissariat, je joue un peu ce rôle de référent, et j'ai proposé à ma hiérarchie qui l'a accepté de faire une mallette pédagogique pour former mes collègues ».



Photos 1 et 2 :

L'association a reçu un signalement pour trois chiens (deux braques et un shitzhu) très maigres, divaguant et affamés. Après avoir monté un dossier, Nathalie a contacté les forces de sécurité du secteur. Les chiens ont été retirés sur décision du magistrat et confiés à la BPA. Ils ont depuis été adoptés.

Contacts :
Brigade de protection animale - BrigadePa@gmail.com - www.brigadepa.com